

**Une Technicienne ou un Technicien (F/H/X)
pour le service « Voirie/Impétrants »
du département des Travaux**



Vous intégrerez la cellule Voirie/impétrants du Département Bureau d'études de la Direction des Travaux. Vous collaborerez avec vos supérieurs hiérarchiques, les autres techniciennes - techniciens du départements et de l'administration dans une ambiance constructive, dynamique et épanouissante.

Votre mission : Sous la supervision du Chef de Division Voiries/Impétrants, sous la coordination de la Technicienne en chef de la cellule « Impétrants » et en collaboration avec les autres cellules du département et de l'Administration, vous devrez notamment :

- Surveiller et vérifier la bonne exécution des travaux, fournitures et services conformément au Cahier Spécial des Charges ou aux autorisations délivrées ;
- Gérer les préparatifs avant tout début de chantier
- Élaborer des CSC simples (de fournitures, de services et de travaux)
- Participer aux réunions de chantiers et à des rencontres citoyennes
- Rédiger les rapports au Collège afin de délivrer des autorisations d'ouverture du domaine public ;
- Assurer le suivi administratif et techniques des demandes d'autorisation au moyen notamment de powalco (inscription de chantier, dossier d'autorisation, coordination de chantier,...);
- Assurer le respect du planning
- Vérifier et assurer le suivi des états d'avancement et des factures
- Informer régulièrement la hiérarchie et dénoncer les problèmes rencontrés
- Vérifier la conformité des travaux par rapport aux règlement en vigueur (concernant la sécurité, les prescriptions du coordinateur de sécurité, l'utilisation du journal de chantier, le dumping international (respect de l'affichage de la liste journalière des travailleurs sur le chantier)
- Assurer l'accueil (téléphonique et/ou physique, renseigner et répondre aux demandes d'information des usagers).
- Fournir les informations pour implémenter la base de données

Votre profil Vous êtes titulaire **d'un diplôme d'enseignement secondaire technique supérieur (ETSS) ou d'un titre réputé équivalent en Travaux publics et construction, dessin de construction et de travaux publics,.....**

- Vous êtes autonome, pro-active ou pro-actif, méthodique, vous faites preuve de rigueur, vous avez l'esprit analytique, critique et synthétique.
- Vous utilisez couramment l'outil informatique et possédez une aptitude au travail en équipe.
- Vous possédez le permis « B ».
- Une expérience dans la fonction ou dans le secteur public est un atout.
- La connaissance de l'outil Powalco est un atout.

Nous vous offrons

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein, échelle RGB D7
- Une rémunération mensuelle brute de base de 2.581,95 € et des chèques repas.
- Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Intéressé(e) ? Faites-nous parvenir, **pour le 15/06/2022 au plus tard**, votre lettre de motivation accompagnée de votre **curriculum vitae et la copie de votre diplôme** par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : **« Candidature pour le poste de Technicienne - Technicien pour le service « Voirie-impétrants » des Travaux»**



Conditions générales de recrutement

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec le département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Afin de pouvoir être désignée - désigné, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Être belge, ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou encore ressortissant hors de l'Union européenne.

Les personnes ressortissant hors de l'Union européenne restent soumises à la réglementation relative à l'occupation des travailleuses étrangères - travailleurs étrangers applicable en Région wallonne et doivent présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, la preuve du respect de cette réglementation. Elles se conforment aux instructions de l'Administration à ce sujet

2. Jouir de ses droits civils et politiques ;

3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;

4. Être âgée - âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;

5. Être titulaire du diplôme ou du certificat d'études exigé pour l'emploi à conférer, tel que précisé dans les conditions particulières d'accès aux divers grades et fonctions ;

Peut également participer à l'examen de recrutement, l'étudiante - l'étudiant qui suit la dernière année des études pour l'obtention du diplôme requis. En cas de réussite à la sélection, la candidate - le candidat ne pourra toutefois rentrer en service que lorsqu'elle -il sera titulaire du diplôme requis.

Pour la ou le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

6. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

7. Réussir un examen de recrutement consistant à/en:

- Une épreuve écrite et/ou pratique de mise en situation professionnelle éliminatoire comportant au moins : L'analyse d'un cas précis en rapport avec la fonction à exercer (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à pourvoir

- un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat.

L'épreuve écrite est éliminatoire : seules les personnes ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invitées à participer à l'épreuve orale. Les candidates - candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidates - candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Les épreuves se dérouleront durant la seconde quinzaine de juin 2022.

La personne en possession d'un diplôme supérieur à celui requis dans le présent appel ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de ce diplôme pour une éventuelle revalorisation d'échelle en cas de désignation.

[Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Amaury VANDENHENDE, Directeur ff des Travaux, 064/27.79.42](#)